



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 3 novembre 2016 — N° 204

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Montmagny, lauréate du prix Distinction du Groupe Entreprises en santé.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats de la Finale internationale du Challenge francophone d'entrepreneurship.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le succès du Colloque intergénérationnel à Laval.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter MM. Philip Brault et Benjamin Joanis pour leurs performances au Championnat québécois de wakeboard Bisson Chevrolet.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Réjean Thériault pour ses 55 ans de carrière en tant que pompier.

3 novembre 2016

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique Verschelden pour son engagement communautaire.

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la littérature financière.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Jeunes en santé.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Joyce Elizabeth Cobb Fennell pour son engagement politique et social.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de féliciter les élus de la Municipalité régionale de comté de D'Autray de mettre en valeur la culture et l'histoire du Québec.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

3 novembre 2016

Moment de recueillement

M. le président informe l'Assemblée qu'il a reçu, dans les délais prescrits, une demande de débat d'urgence de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition. Cette demande concerne les révélations troublantes relatives à la surveillance de journalistes et de sources journalistiques par des services policiers.

Puis, il rend la décision suivante :

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Pour déterminer si une demande de débat d'urgence est recevable, la présidence doit examiner les critères prévus par le Règlement et par la jurisprudence. Ainsi, une telle demande doit concerner un sujet précis, qui relève de l'Assemblée et qui ne peut ou n'aurait pu être discuté autrement. Le sujet doit également concerner une crise aiguë et soudaine ou l'aggravation d'une situation existante.

Dans les circonstances, le sujet de la présente demande relève sans contredit de la compétence de l'État québécois. En outre, le principal critère de recevabilité consiste à juger de l'urgence de tenir un tel débat. À cet égard, les circonstances doivent d'abord être exceptionnelles et le sujet d'une importance telle qu'il justifie l'interruption des travaux législatifs de l'Assemblée.

Compte tenu des récentes informations qui démontrent l'implication de plus d'un service policier et que cela touche plusieurs journalistes, il s'agit de l'aggravation d'une situation pour laquelle les parlementaires ont un intérêt marqué depuis le début de la semaine. Dans les circonstances, cette question est d'une importance telle qu'elle justifie la tenue d'un débat d'urgence et l'interruption des travaux législatifs.

La demande de débat d'urgence est donc recevable.

3 novembre 2016

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 22 septembre 2016 par Mme Lamarre (Taillon) concernant l'ajout de personnel soignant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les centres locaux de services communautaires (CLSC);

(Dépôt n° 2715-20161103)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 septembre 2016 par Mme Lamarre (Taillon) concernant la reconnaissance du droit à la santé au Québec;

(Dépôt n° 2716-20161103)

La réponse à la question écrite n° 199 visant l'intervention du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport auprès de la Commission scolaire des Laurentides en l'incitant à mettre en place un projet particulier relativement au manque d'espace pour les élèves de Piedmont, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 octobre 2016 par M. Roberge (Chambly);

(Dépôt n° 2717-20161103)

La réponse à la question écrite n° 200 visant l'intervention du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport auprès du Regroupement Langage Québec concernant les jeunes atteints de dysphasie et leur entourage et demandant l'inscription de la Semaine québécoise de la dysphasie et de la dyspraxie verbale sur le site Web du ministère, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 octobre 2016 par M. Roberge (Chambly).

(Dépôt n° 2718-20161103)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 25 octobre 2016, que lui a adressée M. Lawrence MacAulay, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 2 juin 2016 concernant le lait diafiltré.

(Dépôt n° 2719-20161103)

3 novembre 2016

Une lettre, en date du 2 novembre 2016, que lui a adressée M. Marc Lacroix, président de la Commission de la fonction publique, l'informant qu'il quittera ses fonctions à la suite de sa nomination à titre de sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, à compter du 7 novembre 2016.

(Dépôt n° 2720-20161103)

Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 2 novembre 2016, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2721-20161103)

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 29 septembre, les 5, 6, 26 et 27 octobre ainsi que le 1^{er} novembre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2722-20161103)

M. Hardy (Saint-François), à titre de membre, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 2 novembre 2016, a procédé à l'élection à la présidence de la Commission;

(Dépôt n° 2723-20161103)

3 novembre 2016

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 14, 15, 16, 17, 21, 22 et 23 mars, les 5, 7, 12, 27 et 28 avril, les 10, 11, 12, 17, 18, 24, 25, 26 et 31 mai, les 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 juin, les 23 et 24 août, les 20, 22 et 28 septembre, les 4, 19, 20, 25, 26 et 27 octobre ainsi que le 1^{er} novembre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2724-20161103)

M. Spénard (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 2 novembre 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2725-20161103)

Dépôts de pétitions

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 243 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les travaux sur les ponts Lacaille et Brodeur dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

(Dépôt n° 2726-20161103)

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 686 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire.

(Dépôt n° 2727-20161103)

3 novembre 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Caire, leader adjoint du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 2 novembre 2016, sur la motion proposée par Mme Roy (Montarville) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les lacunes importantes du Québec en matière d'intégration, de francisation et d'employabilité des immigrants;

QU'elle demande au gouvernement de réduire à 40 000 les seuils annuels d'immigration, d'accentuer les efforts consacrés à l'intégration et à la francisation des immigrants et de mettre en place des cours obligatoires de francisation pour les nouveaux arrivants.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **250** en annexe)

Pour : **18** Contre : **86** Abstention : **0**

3 novembre 2016

Motions sans préavis

M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les nominations du directeur général de la Sûreté du Québec et du commissaire à la lutte contre la corruption; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les finalistes de la 14^e cérémonie de remise des Prix reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise;

QU'elle souligne les qualités professionnelles de ces jeunes de 35 ans et moins, leur leadership ainsi que leur détermination à accomplir un travail exceptionnel au sein de la fonction publique québécoise;

QU'enfin, elle souligne la contribution des autorités des ministères et organismes, ainsi que celle des gestionnaires qui encouragent cette jeunesse à s'intégrer activement et à rayonner au sein de leur équipe de travail et de leur organisation.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

3 novembre 2016

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire sur les allégations de fraude à la Société immobilière du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant une modification de l'article 6 du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux.

3 novembre 2016

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Société des alcools du Québec concernant le chapitre 6 du rapport du Vérificateur général du Québec du printemps 2016 intitulé *Société des alcools du Québec : Achat et vente de boissons alcooliques et performance*; puis en séance publique afin d'entendre la Société des alcools du Québec; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 11 novembre 2016, M. Villeneuve (Berthier) s'adressera à M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La hausse fulgurante de taxes que subiront les agriculteurs à la suite des changements apportés par le gouvernement libéral au programme de crédit de taxes foncières agricoles ».

3 novembre 2016

AFFAIRES DU JOUR

Débats d'urgence

Avant que le débat d'urgence sur les révélations troublantes relatives à la surveillance de journalistes et de sources journalistiques par des services policiers ne s'engage, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat d'urgence s'ensuit.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat d'urgence sur les révélations troublantes relatives à la surveillance de journalistes et de sources journalistiques par des services policiers.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 91 du Règlement, il n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

3 novembre 2016

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 8 novembre 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 33, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 8 novembre 2016, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

3 novembre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Roy (Montarville) :

(Vote n° 250)

POUR - 18

Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	Surprenant (CAQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)	
	(Lévis)		

CONTRE - 86

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Sauvé (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Turcotte (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vien (PLQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	(Brome-Missisquoi)	Villeneuve (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)	
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	
David (IND)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
(Gouin)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
David (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rousselle (PLQ)	
(Outremont)	Lessard (PLQ)		